
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 29 JUL 2021

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 21-00808 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le candidat dont le nom suit, est déclaré admissible par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs de l'Enseignement Secondaire option: Enseignement Technique et Professionnel Tertiaire, session 2021.

ADMISSIBLE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	RECEPISSE	DATE NAISS.
1°	ZONGO ADAMA	207565B	2101_2616_2143_0233	22/04/77

Arrêté la présente liste à 1 admissible.

Par ailleurs, le candidat admissible est invité à déposer son dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard dix (10) jours ouvrables après la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MENAPLN).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon